

**ÉTABLISSEMENT**

Conseil Départemental de l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Organisme acheteur**

Conseil Départemental de l'Ariège, Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tel : +33 561020909. E-mail : smarches@ariege.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.ariège.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Fourniture de pneus pour les VL, VU, PL, Engins de Travaux Publics et Agricoles pour le Parc Matériel et Travaux du Conseil Départemental de l'Ariège

Lieu d'exécution

Parc Matériel et Travaux - 6 Chemin de l'Echo 09000 FOIX

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Fourniture de pneumatiques (toutes marques, toutes dimensions, tous indices de vitesse) et accessoires pour pneus, ainsi que les prestations afférentes de démontage, montage, équilibrage, parallélisme et réparation de pneus, pour véhicules d'un PTAC inférieur ou égal à 3.5 tonnes, véhicules d'un PTAC supérieur à 3.5 tonnes et véhicules agricoles.

La description des fournitures et leurs spécifications sont définies dans le CCTP.

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum avec maximum.

Durée de l'accord-cadre 6 mois à compter de sa notification.

Le délai d'exécution est de 2 jours maximum à compter de la réception du bon de commande.

Le délai de livraison des fournitures inférieur ou égal au délai maximum (2 jours à compter de la réception du bon de commande) est à préciser par le candidat à l'article 3.3 de l'acte d'engagement.

Date prévisionnelle de début des prestations : octobre 2022

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Oui****Il convient de soumettre des offres pour**

tous les lots.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Jeudi 25 août 2022 - 17:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Budget départemental - Mandat administratif à 30 jours

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Aucune forme juridique n'est imposée par le Pouvoir Adjudicateur

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

- Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS : Attestation de moins de 3 mois ;
- Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix des prestations 60%
- 2: Organisation et méthodologie 10%
- 3: Moyens humains et matériels 15%
- 4: Délai et livraison ou d'exécution proposé par le candidat 10%
- 5: Performance en matière de protection de l'environnement 5%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2022PM667

Renseignements complémentaires :

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats les mieux classés sur tout ou partie de leur offre

Informations sur les lots

LOT N° 1 :

Description succincte

Fourniture, livraison de pneus neufs et prestations de remplacement et de réparation de pneus y compris la géométrie pour les véhicules légers et utilitaires du Parc Matériel et Travaux.

Quantité ou étendue

Montant maximum de l'accord-cadre : 20 000 € HT - 24 000 € TTC

LOT N° 2 :**Description succincte**

Fourniture de pneus neufs et rechapés, avec des prestations de remplacement, de réparation et de lestage de pneus pour les véhicules poids lourds et les engins de TP et agraires du Parc Matériel et Travaux. Pour les PL, les contrôles réglementaires et obligatoires des chronotachygraphes et des limiteurs de vitesse analogiques ou numériques.

Quantité ou étendue

Montant maximum de l'accord-cadre : 69 500 € HT - 83 400 € TTC

Date d'envoi du présent avis

29 juillet 2022